



**Direction Générale de la  
Coopération Internationale**

**Appel à candidature pour le programme de bourses de l'UNESCO  
à l'appui des domaines de programme prioritaires (2006-2007)**

La Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère de l'Enseignement Supérieur informe que l'UNESCO offre des possibilités de formation novatrice et de perfectionnement de haut niveau grâce à l'attribution de bourses d'études universitaires supérieures de courte durée.

Les candidats doivent être âgés de 45 ans au plus, titulaires d'une licence et diplômés d'études universitaires supérieures souhaitant partir pour suivre une formation, entreprendre des recherches approfondies, perfectionner leurs compétences ou suivre des cours de spécialisation ou de recyclage pour une durée allant d'un mois jusqu'au 6 mois dans un établissement d'accueil situé dans un pays de la même zone géographique pour toute la période comprise entre 1<sup>er</sup> septembre 2006 et le 31 décembre 2007.

Les candidats doivent spécifier le type de programme d'études/de recherche qu'ils désirent suivre et rédiger une proposition précise et détaillée de la recherche.

Les domaines d'étude et de recherche privilégiés pour les bourses de l'UNESCO sont : l'éducation, les sciences exactes et naturelles, les sciences sociales et humaines, la culture, la communication et l'information.

Les candidats doivent proposer des budgets réalistes comprenant le coût réel des voyages internationaux et nationaux de l'itinéraire proposé, les frais de scolarité éventuels et une allocation destinée à couvrir les frais de subsistance à l'étranger.

Le montant de la bourse destiné à couvrir une partie ou la totalité des dépenses entraînées par les études ne pourra pas, en aucun cas excéder 15.000 dollars.

Les formulaires de candidature sont à retirer auprès des Universités.  
Les dossiers de candidature doivent être adressés à la Direction Générale de la Coopération Internationale sous couvert des établissements universitaires dont relèvent les candidats avant le **10 avril 2006**.